

## JEUX DU QUÉBEC 2018 - THETFORD CRITÈRES DE SÉLECTION EN ATHLÉTISME

### DÉLÉGATION DE L'ESTRIE



### APERÇU

Toutes les sélections seront effectuées conformément aux normes d'opération des Jeux du Québec, et seront soumises à la Fédération québécoise d'athlétisme ainsi qu'au partenaire régional Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour validation et approbation.

Le comité de sélection régional, sous la supervision du répondant désigné par la FQA, est responsable de la mise en œuvre de ces critères, et détient l'autorité unique de prendre toutes les décisions concernant la sélection de l'équipe pour les Jeux du Québec.

De plus, afin d'offrir une équipe des plus compétitives lors de la compétition, vous trouverez des normes de qualification spécifiques à la région de l'Estrie.

## 1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

### 1.1. LIEU ET DATES DES JEUX DU QUÉBEC

Thetford Mines, Québec, du 28 au 31 juillet

### 1.2. DATES IMPORTANTES

Dates importantes		
DATES	DESCRIPTION	ENDROIT
1 <sup>er</sup> janvier 2017 – 17 juin 2018	Période de réalisation des standards "Espoirs Régionaux" (voir tableau en annexe 1)	
26 mai 2018	Afin d'être admissible à la sélection, vous devez participer obligatoirement à la finale régionale	Université de Sherbrooke (UDES)
18 juin 2018	Réunion du comité de sélection	Estrade, piste extérieure de l'UDES
9 juillet 2018	Athlètes sélectionnés: Date limite d'inscription	
12 juillet 2018	Entraînement de groupe à présence obligatoire	Piste extérieurs UDES
17 juillet 2018	Soirée pré-départ	Centre Julien-Ducharme Sherbrooke
27 juillet 2018	Arrivée des délégations à la Finale Provinciale des Jeux du Qc	Thetford Mines, Québec
28 au 31 juillet 2018	Dates de compétition	Thetford Mines, Québec
31 juillet 2018	Retour des délégations	À venir

### 1.3. ADMISSIBILITÉ

Afin d'être admissible à participer à la Finale Provinciale des Jeux du Québec, l'athlète doit :

- Être membre de la FQA<sup>1</sup>
- Être né en 2001, 2002, 2003 ou 2004;
- Avoir participé à la finale régionale de votre région. (Les inscriptions se terminent vendredi le 18 mai vers 16h);
- Pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 17 juin 2018, avoir atteint le standard « Espoir Régional » dans au moins une épreuve où il sera inscrit en vue de la Finale des Jeux du Québec. Voir le tableau en annexe.

### 1.4. LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

L'athlète doit représenter la région où est situé son domicile en date du 1er mai 2018.

*« Le lieu d'appartenance de l'athlète sera déterminé en fonction de l'adresse de son domicile, tel que mentionnée sur son bulletin scolaire de l'année en cours\*. L'athlète est présumé domicilié chez le parent ou tuteur avec lequel il passe la majorité de son temps. Si le bulletin scolaire comporte deux lieux de résidence, celui de la région de l'école fréquentée sera retenu. »*

\*Note : Une personne a en vertu du code civil du Québec un seul domicile et peut avoir plusieurs résidences. Les enfants mineurs sont présumés domiciliés chez leurs tuteurs (article 80 du code civil). Dans le cas où les parents sont séparés, le domicile est situé là où le mineur passe la majorité de son temps.

### 1.5. SURCLASSEMENT

Autorisé, mais limité à une seule catégorie d'âge. Par conséquent, les athlètes nés après le 31 déc. 2004 ne sont pas admissibles en vue de la Finale des Jx du Qc à l'été 2018.

### 1.6. ÉPREUVES

Chaque athlète sélectionné peut être inscrit à un maximum de 3 épreuves individuelles et deux relais ou aux épreuves combinées (heptathlon, décathlon) et deux relais. Les délégations peuvent inscrire 2 athlètes par épreuve individuelle de même qu'aux épreuves combinées et 1 équipe par épreuve de relais.

100m, 200m, 400m, 800m, 1500m, 3000m, 110mH (hommes haies 36"), 100mH (femmes haies 30"), 400mH (hommes haies 33" / femmes haies 30"), 2000m steeple (hommes barrières 33" / femmes barrières 30"), 3000m marche, relais 4x100m, relais 4x400m, hauteur, perche,

---

<sup>1</sup> Il est possible de s'inscrire au Club d'athlétisme de Sherbrooke après les Régionaux pour un coût spécial. Veuillez communiquer avec le responsable de la région pour plus de détails : [roymarcandre@athletismesherbrooke.com](mailto:roymarcandre@athletismesherbrooke.com)

longueur, triple saut, poids (hommes 5kg / femmes 3kg), disque (hommes 1.5kg / femmes 1kg), marteau (hommes 5kg / femmes 3kg), javelot (hommes 700g / femmes 500g), heptathlon (femmes), décathlon (hommes).

## 1.7. COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

30 athlètes maximum, 4 entraîneurs, 1 gérant d'équipe.

## 1.8. RÉUNION DU COMITÉ DE SÉLECTION

Le comité de sélection régional se réunira le 18 juin 2018 à 18h30 aux estrades de la piste d'athlétisme extérieure de l'UDES. Seul ceux sélectionnés par le comité seront contactés. Les athlètes auront jusqu'au 9 juillet pour confirmer leur inscription.

\* Il est possible que le lan Hume ait lieu à un autre moment et/ou à un autre endroit. Veuillez suivre le calendrier de la FQA sur : <http://athletisme-quebec.ca/calendrier-et-resultats>

## 1.9. FRAIS D'INSCRIPTION

150\$ incluant le transport, l'hébergement, l'encadrement, l'habillement de la région ainsi que la nourriture pour la durée des Jeux du Québec.

## 2 OBJECTIFS DE L'ÉQUIPE

- **Terminer au 3e rang du classement par région !!**
- Que tous les athlètes reçoivent un encadrement de qualité par l'équipe d'entraîneurs sur place
- Que la majorité des athlètes puissent réaliser leurs meilleures performances personnelles de la saison.
- Que l'amusement, le respect et l'éthique de travail soient la fondation de ces Jeux !

## 3 PROCESSUS DE SÉLECTION

Afin d'être admissible au processus de sélection, l'athlète doit avoir atteint le standard « Espoir Régional » dans au moins une épreuve où il sera inscrit en vue de la Finale des Jeux du Québec (voir tableau en annexe 1)

Afin d'optimiser ses chances d'être sélectionné, l'athlète doit réaliser des normes A à C (voir tableau en annexe 2).

### 3.1. SÉLECTION

1<sup>er</sup> tour de sélection :

- Les détenteurs d'une Norme "A" dans 2 ou plusieurs épreuves (Annexe 2)
- Les détenteurs d'une Norme "A" et "B" dans 2 épreuves différentes (Annexe 2)

2<sup>e</sup> tour de sélection :

- Les détenteurs d'une Norme "B" dans 2 ou plusieurs épreuves (Annexe 2)

3<sup>e</sup> tour de sélection :

- Les détenteurs d'une Norme "B" et d'une norme "C" dans 2 épreuves différentes (Annexe 2)

4<sup>e</sup> tour de sélection :

- Les détenteurs d'une Norme "C" dans 3 épreuves différentes (Annexe 2)
- Les athlètes ayant réalisé le standard de niveau « espoir régionale » dans 2 épreuves (Annexe 1)

5<sup>e</sup> tour de sélection :

- Les athlètes ayant atteints au minimum 1 norme de niveau « espoir régionale » (Annexe 1)

### 3.2. COMPÉTITIONS DE SÉLECTION (Afin de réaliser les normes A à C)

- Régionaux du 26 mai (présence obligatoire)
- Crépuscule Sherbrooke du 29 mai (lancers seulement)
- Provinciaux scolaire du 9-10 juin 2018
- Ian Hume du 17-18 juin 2018 (Si celui-ci a lieu)
- Pour certaines épreuves comme le 400m Haies, le steeple, combinés, marche, etc, les performances réalisées dans une compétition reconnue par la FQA pourraient être acceptés, selon la discrétion du comité de sélection.
- Si le Ian Hume n'a pas lieu, ou offre un programme d'épreuves réduits, les performances réalisées dans une compétition reconnue par la FQA pourraient être acceptés, selon la discrétion du comité de sélection.

## 4 ENGAGEMENT DE L'ATHLÈTE

- Une fois sélectionné, le comité de sélection attira de 1 à 3 épreuves individuelles à l'athlète et celui-ci aura possiblement la chance de participer aux équipes de relais. À moins de blessures, l'athlète devra participer aux épreuves auxquelles il est inscrit incluant les relais, s'il est sélectionné sur ces dits relais.
- **Chaque athlète identifié devra OBLIGATOIREMENT être présent lors d'un entraînement de groupe quelques jours avant le départ des Jeux du Québec.**

## ANNEXE 1

### STANDARDS MINIMAUX « ESPOIR RÉGIONAL » ET ÉQUIVALENCES

Juvénile (U18) féminin		Juvénile (U18) masculin	
<b>100m</b> <i>60m</i>	<b>13.8 / 14.05</b> <i>8.98</i>	<b>100m</b> <i>60m</i>	<b>12.1/12.39</b> <i>7.93</i>
<b>200m</b>	<b>28.8/29.11</b>	<b>200m</b>	<b>24.8/25.07</b>
<b>400m</b> <i>300m</i>	<b>1:07.9/1:08.12</b> <i>47.8/48.02</i>	<b>400m</b> <i>300m</i>	<b>56.3/56.50</b> <i>40.2/40.39</i>
<b>800m</b> <i>600m</i> <i>1000m</i>	<b>2:39.55</b> <i>1:55.28</i> <i>3:28.61</i>	<b>800m</b> <i>600m</i> <i>1000m</i>	<b>2:13.13</b> <i>1:35.09</i> <i>2:53.64</i>
<b>1500m</b> <i>1200m</i>	<b>5:30.91</b> <i>4:14.67</i>	<b>1500m</b> <i>1200m</i>	<b>4:39.50</b> <i>3:35.24</i>
<b>3000m</b> <i>2000m</i>	<b>12:12.14</b> <i>7:43.39</i>	<b>3000m</b> <i>2000m</i>	<b>10:15.65</b> <i>6:30.85</i>
<b>100m haies</b> <i>80m haies</i> <i>60m haies</i>	<b>18.7/18.97</b> <i>16.1/16.37</i> <i>11.61</i>	<b>110m haies</b> <i>100m haies</i> <i>60m haies</i>	<b>18.0/18.25</b> <i>16.9/17.15</i> <i>10.32</i>
<b>400m haies</b> <i>200m haies</i>	<b>1:16.3/1:16.51</b> <i>32.1/32.40</i>	<b>400m haies</b> <i>200m haies</i>	<b>1:05.4/1:05.56</b> <i>28.4/28.71</i>
<b>2000m steeple</b> <i>1500m steeple</i>	<b>8:21.83</b> <i>5:41.10</i>	<b>2000m steeple</b> <i>1500m steeple</i>	<b>7:01.81</b> <i>4:44.19</i>
<b>3000m marche</b> <i>1500m marche</i>	<b>19:54.66</b> <i>8:50.63</i>	<b>3000m marche</b> <i>1500m marche</i>	<b>18:56.74</b> <i>8:26.94</i>
<b>Hauteur</b>	<b>1.36m</b>	<b>Hauteur</b>	<b>1.65m</b>
<b>Perche</b>	<b>2.10m</b>	<b>Perche</b>	<b>2.65m</b>
<b>Longueur</b>	<b>4.21m</b>	<b>Longueur</b>	<b>5.16m</b>
<b>Triple saut</b>	<b>8.94m</b>	<b>Triple saut</b>	<b>10.75m</b>
<b>Poids 3kg</b>	<b>8.64m</b>	<b>Poids 5kg</b> <i>Poids 4kg</i>	<b>10.13m</b> <i>11.33m</i>
<b>Disque 1kg</b>	<b>20.79m</b>	<b>Disque 1.5kg</b> <i>Disque 1kg</i>	<b>26.19m</b> <i>32.08m</i>
<b>Marteau 3kg</b>	<b>23.88m</b>	<b>Marteau 5kg</b> <i>Marteau 4kg</i>	<b>28.44m</b> <i>31.80m</i>
<b>Javelot 500g</b>	<b>24.00m</b>	<b>Javelot 700g</b> <i>Javelot 600g</i>	<b>34.80m</b> <i>37.59m</i>
<b>Heptathlon</b> <i>Pentathlon</i>	<b>2703</b> <i>1978</i>	<b>Décathlon</b> <i>Pentathlon</i>	<b>3620</b> <i>1922</i>

## ANNEXE 2

Normes de qualifications							
Épreuves	Juvénile F			Épreuves	Juvénile H		
	Top 5	Top 8	Top 12		Top 5	Top 8	Top 12
	Norme A	Norme B	Norme C		Norme A	Norme B	Norme C
100	12,79	13,19	13,35	100	11,57	11,71	11,88
200	26,60	27,02	27,63	200	23,45	23,80	24,29
400	1,01	1,02	1,04	400	52,34	53,12	54,20
800	2,23	2,26	2,31	800	2,00*	2,02	2,07
1500	5,05	5,13	5,20	1500	4,17	4,23	4,27
3000	11,04	11,37	12,03	3000	9,27	9,42	9,59
3k marche	19,30*	19,40*	19,54*	3k marche	18,30*	18,40*	18,56*
100H	17,21	17,75	18,74	110H	16,96	17,90*	18,25*
400H	1:13.87	1:15.50*	1:16,50*	400H	1:00.69	1:02.31	1:05,56*
2000 S/C	8,00	8,11*	8,21*	2000 S/C	6,35	6,48	7,01*
Hauteur	1,39	1,38*	1,36*	Hauteur	1,70*	1,68*	1,65*
Perche	2,30*	2,20*	2,10*	Perche	2,85*	2,75*	2,65*
Longueur	4,87	4,61	4,36	Longueur	5,98	5,65	5,27
Triple	9,93	9,44	8,99	Triple	11,97	11,28	10,75*
Javelot	31,95	26,92	24,00*	Javelot	43,96	38,36	34,80*
Poids	10,40	9,61	8,70	Poids	12,14	11,39	10,15
Disque	28,37	25,57	20,79	Disque	34,85	31,14	26,19*
Marteau	29,86	27,00*	23,88*	Marteau	34,34	29,50*	28,44*
Combinées	3508	3200*	2703*	Combinées	4218	3825	3620*

Merci de votre intérêt et à bientôt !

*Pour toutes questions :*

Marc-André Roy  
Athlétisme Sherbrooke  
[roymarcandre@athlétismesherbrooke.com](mailto:roymarcandre@athlétismesherbrooke.com)